

# PROPOSITION DE VALEUR AUX COLLABORATEURS L'EMPLOYEE VALUE PROPOSITION OU « EVP » REVUE PAR LA CGT.

Source Socotec



Une **Car Policy** offrant le meilleur rapport modèle/ contribution salarié de notre industrie.

**Jusqu'à fin 2022, après c'est l'inconnue !**

Des régimes de **complémentaire santé** et de **prévoyance** SOCOTEC qui offrent parmi les meilleures garanties de notre secteur pour les cotisations salarié les plus faibles.  
**Négocié par notre Direction pour 2 années, après ?**

Des **salaires** à la médiane du marché et un process équilibré de revue annuelle des rémunérations, fondé sur le principe du « pay for performance »

**Parlez-en aux « Tech » 2018, 2019, 2020 et 2021 des Equipements ... Avec leur 24 k€ annuel, passé à 26 pour les Tech 2022. En plus ils doivent les former ! Aucune filiale n'a signé un accord NAO pour 2022.**

Des **emplois stables et durables** avec un taux de CDI de 98,5%.

**Avec un Turn over de 15%, certaines agences ont changé leur personnel en 3 ans !**

La structure capitalistique conjuguée à l'ambition de notre Groupe qui créent un environnement de **performance et d'excellence**.

**Fuite des compétences, perte de nos valeurs, course au profit au détriment de la qualité !**

Le partage des résultats à travers la **participation** et bientôt complété par un **intéressement**.

**Un intéressement bientôt ? peut-être en fonction de ce que Socotec voudra bien lâcher pour fidéliser ses salariés. A ce jour, rien n'est joué, bien au contraire, mais nous ne signerons pas pour des clopinettes.**

**Avant de se vanter de tenir prochainement un accord, il serait souhaitable pour notre Direction d'en assurer le socle.**

La Cgt demande la prise en charge des frais de nettoyage des tenues de travail des salariés.  
La Direction recommande même à la Cgt de porter cette revendication en NAO.

Recommandation de la Cgt :  
Ne pas vous salir avant que les Négociations Annuelles Obligatoires aboutissent.

NAO 2017  
LAVERIE NATIONALE

« Si le sujet mérite toute notre attention, il nécessite une étude approfondie de manière tant nos salariés sont confrontés, par la nature même de leurs missions à des situations différentes. Par ailleurs, ce point concerne directement la rémunération des salariés concernés. C'est donc tout naturellement à l'occasion des prochaines NAO que nous traiterons de ce point. »

22/09/2016

**RSE : Réelle Source d'EBITDA. La première impression n'est pas forcément la bonne !**

**2 AVANTAGES SOCIAUX**

- Santé
- Prévoyance
- Retraite
- Congés & RTT
- Comité d'entreprise

PROTÉGER

Pour simple information, les Comité d'Entreprise n'existent plus depuis les ordonnances « Macron » soit depuis l'**Ordonnance n° 2017-1386** du 22 septembre 2017 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales. L'**ordonnance n° 2017-1386** est ratifiée par l'article 3 de la loi n° 2018-217 du 29 mars 2018.

**Le service communication de Socotec devrait se recycler !**



**Réveillez-vous, adhérez au bon syndicat. Défendez vos droits !**  
<http://cgtsocotec.free.fr/> et sur <https://socotecgroup.sharepoint.com/sites/CGT>